

Les Infos de Base

mercredi 9 mars 2011
volume 14, numéro 10
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Dans ce numéro

- 1** État de la publication
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- 4** Du nouveau dans *Accès Légal : Droit des petites sociétés par actions – Accès aux règles et formulaires*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 10 du 9 mars 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 9 mars 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 10 du 9 mars 2011, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 9 du 5 mars 2011.

Tous les règlements sous **A-4.1, A-5.1, A-6.001, A-6.01, A-23, A-26, A-29.011, A-32, A-33, A-33.2, C-2, C-59.01, C-61.01, C-65.1, C-81, D-8.3, D-9.2, D-11, E-3.3, G-1.01, H-4.1, I-10, L-1.1, M-9, M-14, M-24.01, M-25.2, M-30, M-35.1, N-1.1, N-3, O-6, O-7, P-12, P-28, P-29, P-32, P-41.1, P-42.1, P-45, R-20, S-11.01.02, S-20, S-33, T-1 et T-7.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 24 mars 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 8 du 23 février 2011, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 7 du 19 février 2011.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2010.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 5 novembre 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 3 du 2 février 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 2 février 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 5 du 3 mars 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 3 mars 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2010.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 26 février 2011.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 1^{er} mars 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 26 février 2011 et contient maintenant quelque 7 763 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 26 février 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 26 février 2011.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement d'application de la Loi sur l'assurance parentale, [R.R.Q., c. **A-29.011**, r. 2], a. 34.

Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur l'assurance parentale, D. 129-2011 du 22-02-11, (2011) 143 G.O. 2, 927, a. 1.

Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 292], a. 58.6.

Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, Décision 9622 du 23-02-11, (2011) 143 G.O. 2, 931, a. 1.

Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique, [R.R.Q., c. **S-8**, r. 1.3.1], aa. 6, 10-12, ann. 1.

Avis d'indexation, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 267.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur le vérificateur général, L.R.C. 1985, ch. **A-17**, aa. 21.1, 23.

Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable et la Loi sur le vérificateur général (participation du Parlement), L.C. 2010, ch. 16, aa. 5-6.

Régime de pensions du Canada, L.R.C. 1985, ch. **C-8**, a. 38.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, a. 70.

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**, a. 515.

Loi modifiant le Code criminel (motifs justifiant la détention sous garde), L.C. 2010, ch. 20, a. 1.

Loi sur l'accise, L.R.C. 1985, ch. **E-14**, aa. 36.1, 37.

Loi modifiant le Code criminel (motifs justifiant la détention sous garde), L.C. 2010, ch. 20, aa. 105-106.

Loi sur la taxe d'accise, L.R.C. 1985, ch. **E-15**, aa. 2, 58.1, 78, 78.1, 79, 82, 95.1, 104, 106.1, 224.1, 274, 274.2, 313,

315, 335.

Loi modifiant le Code criminel (motifs justifiant la détention sous garde), L.C. 2010, ch. 20, aa. 126-140.

Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, L.R.C. 1985, ch. **F-8**, aa. 6, 12.02, 12.03, 12.4, 12.5.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, aa. 144-145, 173.

Loi sur la sécurité de la vieillesse, L.R.C. 1985, ch. **O-9**, aa. 2, 5, 8, 9.2, 15, 19, 21, 22, 23, 33.11.

Loi supprimant le droit des prisonniers à certaines prestations, L.C. 2010, ch. 22, aa. 2-11.

Loi sur les Douanes, L.R.C. **1985 (2^e suppl.)**, ch. **1**, a. 11.1.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, a. 172.

Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, L.R.C. **1985 (2^e suppl.)**, ch. **32**, aa. 2, 5, 6-6.4, 7.4, 9.1, 9.2, 10, 10.1, 10.11, 10.3, 10.4, 12, 18, 26, 28, 29, 39.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, aa. 179-182, 184-194, 196.

Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières, L.R.C. **1985 (3^e suppl.)**, ch. **18**, aa. 24, 37.1, 37.2.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, aa. 176-177.

Loi de l'Impôt sur le revenu, L.R.C. **1985 (5^e suppl.)**, ch. **1**, aa. 6, 7, 12, 18, 20, 33.1, 40, 56, 60, 60.02, 66, 70, 75, 87, 104, 107.1, 107.4, 108, 110, 111, 117.1, 122.5, 122.6, 122.61, 122.7, 127.5, 128.1, 129, 131, 132, 133, 138, 144.1, 146.2, 146.4, 149.1, 152, 153, 161, 161.1, 164, 165, 166.1, 169, 180.01, 180.2, 184, 185.1, 188, 188.1, 189, 191.2, 191.3, 204.81, 207, 207.01, 207.04, 207.05, 207.06, 207.061, 207.062, 207.07, 207.7, 212, 222, 225.1, 244, 245, 248.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, aa. 2-69.

Loi sur l'assurance-emploi, L.C. **1996**, ch. **23**, aa. 85, 102, 152.3.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, aa. 71-73.

Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, L.C. **2002**, ch. **9**, art. **5**, aa. 2, 5.1, 15.1, 16, 16.1, 17, 30, 32, 33, 35, 39, 53, 55, 72, 83.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, aa. 91-104.

Loi de 2001 sur l'accise, L.C. **2002**, ch. **22**, aa. 2, 6, intertitre «Mois d'exercice» précédant l'article 159, 159.1, 160, 170, 178, 188, 191, 193, 212, 251.1, 253, 255.1, 284, 297, 301.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, aa. 107-125.

Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants, L.C. **2006**, ch. **4**, art. **168**, aa. 2, 4.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, aa. 74-75.

Loi canadienne sur l'épargne-invalidité, L.C. **2007**, ch. **35**, art. **136**, aa. 2, 6, 7.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, aa. 166-168.

Loi fédérale sur le développement durable, L.C. **2008**, ch. **33**, aa. 7, 9, 10, 11.

Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable et la Loi sur le vérificateur général (participation du Parlement), L.C. 2010, ch. 16, aa. 1-4.

Loi de 2010 sur la convention fiscale Canada-Colombie, L.C. **2010**, ch. **15**, art. **2**.

Entrée en vigueur de la loi.

Loi de 2010 sur la convention fiscale Canada-Grèce, L.C. **2010**, ch. **15**, art. **3**.

Entrée en vigueur de la loi.

Loi de 2010 sur la convention fiscale Canada-Turquie, L.C. **2010**, ch. **15**, art. **4**.

Entrée en vigueur de la loi.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur la commercialisation des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch.

A-6.

Décret sur les canneberges de la Colombie-Britannique, DORS/2011-33 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 478, nouveau.

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46.**

Règles de la Cour d'appel régissant les appels en matière criminelle (Saskatchewan), TR/2011-9 du 16-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 381, nouvelles.

Loi sur l'accise, L.R.C. 1985, ch. **E-14.**

Règlement sur les brasseries, C.R.C., ch. 565, a. 5.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, a. 142.

Règlement ministériel sur les brasseries, C.R.C., ch. 566, a. 7.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, a. 141.

Loi sur la taxe d'accise, L.R.C. 1985, ch. **E-15.**

Règlement sur le nouveau régime de la taxe à valeur ajoutée harmonisée, DORS/2010-117, a. 37.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, a. 143.

Loi sur les pêches, L.R.C. 1985, ch. **F-14.**

Règlement de pêche de l'Atlantique de 1985, DORS/86-21, aa. 3, 45.1, 45.3, 93.2, 103.1, 106, ann. X.1, XIII.

Règlement modifiant le Règlement de pêche de l'Atlantique de 1985, DORS/2011-12 du 04-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 223, a. 1;

Règlement correctif visant certains règlements (Ministère des Pêches et des Océans), DORS/2011-39 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 519, aa. 1-7.

Règlement de pêche du Manitoba de 1987, DORS/87-509, a. 16 (F), ann. IX.

Règlement correctif visant certains règlements (Ministère des Pêches et des Océans), DORS/2011-39 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 519, aa. 8, 9.

Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers, DORS/92-269, ann. IV.I (F), V.

Règlement correctif visant le Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers,

DORS/2011-38 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 515, aa. 1, 2.

Règlement de pêche (dispositions générales), DORS/93-53, a. 7.

Règlement correctif visant certains règlements (Ministère des Pêches et des Océans), DORS/2011-39 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 519, a. 10.

Règlement de pêche des provinces maritimes, DORS/93-55, ann. II.

Règlement correctif visant certains règlements (Ministère des Pêches et des Océans), DORS/2011-39 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 519, aa. 11, 12.

Règlement sur les mammifères marins, DORS/93-56, ann. III.

Règlement correctif visant certains règlements (Ministère des Pêches et des Océans), DORS/2011-39 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 519, a. 13.

Règlement sur les secteurs d'exploitation des pêcheries du Pacifique (2007), DORS/2007-77, ann. 1, 2.

Règlement correctif visant certains règlements (Ministère des Pêches et des Océans), DORS/2011-39 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 519, aa. 14-23.

Loi sur les Indiens, L.R.C. 1985, ch. **I-5.**

Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes, DORS/97-138, ann. I.

Arrêté modifiant l'Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes (Lax Kw'alaams), DORS/2011-5 du 26-01-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 78, a. 1.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. **F-4.**

Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2002-36, annexe.

Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2011-44 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 541, a. 1.

Loi sur les ports de pêche et de plaisance, L.R.C. 1985, ch. **F-24.**

Règlement sur les ports de pêche et de plaisance, DORS/78-767, titre intégral, aa. 1 et l'intertitre le précédant, ann. I.

Règlement modifiant le Règlement sur les ports de pêche et de plaisance, DORS/2011-40 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 531, aa. 1-4.

Loi sur les aliments et drogues, L.R.C. 1985, ch. **F-27.**

Règlement sur les aliments et drogues, C.R.C., ch. 870, intertitre précédant l'article C.01.016, aa. C.01.016-C.01.020.

Règlement modifiant le Règlement sur les aliments et drogues (rapports sur les réactions indésirables aux drogues), DORS/2011-31 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 460, a. 1.

Règlement sur les instruments médicaux, DORS/98-282, a. 43.2.

Règlement modifiant le Règlement sur les instruments médicaux (1592 — Régime canadien d'accès aux médicaments), DORS/2011-42 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 537, a. 1.

Loi relative à la circulation sur les terrains de l'État, L.R.C. 1985, ch. **G-6.**

Règlement relatif à la circulation sur les terrains du gouvernement, C.R.C., ch. 887, a. 19.

Règlement correctif visant le Règlement relatif à la circulation sur les terrains du gouvernement, DORS/2011-43 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 539, a. 1.

Loi sur les Indiens, L.R.C. 1985, ch. **I-5.**

Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes, DORS/97-138, ann. I.

Arrêté modifiant l'Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes (Kahkewistahaw), DORS/2011-49 du 18-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 564, a. 1;

Arrêté modifiant l'Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes (Sawridge), DORS/2011-50 du 18-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 567, a. 1.

Loi sur le pilotage, L.R.C. 1985, ch. **P-14.**

Règlement sur le tarif de l'Administration de pilotage de l'Atlantique, 1996, DORS/95-586, aa. 4.1, 5, 8, ann. 2, 3, 4, 5.

Règlement modifiant le Règlement sur le tarif de l'Administration de pilotage de l'Atlantique, 1996, DORS/2011-46 du 17-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 550, aa. 1-9.

Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique, L.R.C. 1985, ch. **P-34.**

Décret transférant les attributions du ministre des Transports prévues à

l'alinéa 4.81(1)b) de la Loi sur l'aéronautique au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, TR/2011-10 du 16-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 429, nouveau.

Décret transférant les attributions du ministre de l'Environnement prévues à la Loi relative aux répercussions du projet gazier Mackenzie au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, TR/2011-16 du 02-03-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 572, nouveau.

Loi sur la radiocommunication, L.R.C. 1985, ch. **R-2**.

Règlement sur la radiocommunication, DORS/96-484, aa. 6, 8, 14, 15-15.2, 16, 17, 24, 29 et l'intertitre le précédant, 30, 32, ann. I, VI.

Règlement correctif visant le Règlement sur la radiocommunication, DORS/2011-47 du 17-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 557, aa. 1-13.

Loi sur les terres territoriales, L.R.C. 1985, ch. **T-7**.

Décret déclarant inaliénables certaines parcelles de terres territoriales dans les Territoires du Nord-Ouest (Nành' Geenjit Gwitr'it Tigwaa'in/Working for the Land: Gwich'in Land Use Plan), T.N.-O., TR/2008-20, abrogé.

Décret déclarant inaliénables les droits du sous-sol de certaines parcelles territoriales dans les Territoires du Nord-Ouest (Nành' Geenjit Gwitr'it Tigwaa'in/Working for the Land: Gwich'in Land Use Plan), TR/2011-14, a. 5.

Décret déclarant inaliénables les droits du sous-sol de certaines parcelles territoriales dans les Territoires du Nord-Ouest (Nành' Geenjit Gwitr'it Tigwaa'in/Working for the Land: Gwich'in Land Use Plan), TR/2011-14 du 16-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 434, nouveau.

Loi de l'impôt sur le revenu, L.R.C. 1985 (5^e suppl.), ch. **1**.

Règlement de l'impôt sur le revenu, C.R.C., ch. 945, aa. 1100, intertitre précédant l'article 1101, 1101, 1102, 1104, 1219, 1402, 1406, 1408, 2400, 2401, 3700, 3701, 3702, 4600, 7305, 7305.02, 8600, 9500, ann. II.

Loi de soutien de la reprise économique au Canada, L.C. 2010, ch. 25, aa. 76-90;

Règlement modifiant le Règlement de l'impôt sur le revenu (élimination graduelle de la déduction pour amortissement accéléré applicable aux projets de sables bitumineux), DORS/2011-9 du 04-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 136, aa. 1-8;

Règlement modifiant le Règlement de l'impôt sur le revenu (report au titre du bétail — 2009), DORS/2011-32 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 474, aa. 1, 2.

Loi sur les douanes, L.R.C. 1985 (2^e suppl.), ch. **1**.

Règlement sur la déclaration des marchandises importées, DORS/86-873, aa. 13.8, 13.83, 13.84, 13.85, 13.86, ann. 2 (A).

Règlement correctif visant le Règlement sur la déclaration des marchandises importées, DORS/2011-48 du 17-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 561, aa. 1-6.

Loi sur les océans, L.C. 1996, ch. **31**.

Règlement sur la zone de protection marine du champ hydrothermal Endeavour, DORS/2003-87, a. 1.

Règlement correctif visant certains règlements (Ministère des Pêches et des Océans), DORS/2011-39 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 519, a. 24.

Règlement sur la zone de protection marine de l'estuaire Musquash, DORS/2006-354, aa. 1, 4 (F).

Règlement correctif visant certains règlements (Ministère des Pêches et des Océans), DORS/2011-39 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 519, aa. 25, 26.

Règlement sur la zone de protection marine du mont sous-marin Bowie, DORS/2008-124, aa. 3-6 (F).

Règlement correctif visant certains règlements (Ministère des Pêches et des Océans), DORS/2011-39 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 519 (F), aa. 27-30.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), L.C. 1999, ch. **33**.

Règlement sur le benzène dans l'essence, DORS/97-493, a. 19.

Règlement correctif visant le Règlement sur le benzène dans l'essence, DORS/2011-41 du 10-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 534, a. 1.

Règlement sur les émissions des moteurs

marins à allumage commandé, des bâtiments et des véhicules récréatifs hors route, DORS/2011-10 du 04-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 150, nouveau.

Entrée en vigueur des articles 1, 2, 5, 6 (partie).

Loi de 2001 sur l'accise, L.C. 2002, ch. **22**.

Règlement sur l'estampillage et le marquage des produits du tabac, DORS/2003-288, aa. 1, 3-4.2, 6-9, ann. 1-10.

Règlement modifiant le Règlement sur l'estampillage et le marquage des produits du tabac (2011), DORS/2011-6 du 04-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 81, aa. 1-12.

Règlement sur les appellations commerciales de tabac fabriqué et de cigarettes, DORS/2011-7 du 04-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 94, nouveau.

Loi sur les espèces en péril, L.C. 2002, ch. **29**.

Décret accusant réception de l'évaluation faite conformément au paragraphe 23(1) de la Loi, TR/2011-11 du 16-02-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 430, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Du nouveau dans Accès Légal: Droit des petites sociétés par actions – Accès aux règles et formulaires

par Me Michel Filion
Édition électronique de Gaudet éditeur ltée

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur les sociétés par actions, les quelque 250 000 petites entreprises doivent revoir en profondeur leur règlement intérieur, leurs conventions entre actionnaires et leurs formulaires.

Avec ce livre vous pourrez repérer facilement les règles relatives à un sujet particulier, notamment grâce aux rubriques détaillées, aux liens entre les articles et à l'index (qui couvre même les règles pertinentes du Code civil),

Partez du bon pied avec la nouvelle Loi !

Vous verrez en détail quelles sont les meilleures règles à prévoir en principe dans :

- les statuts constitutifs
- le règlement intérieur
- la convention unanime d'actionnaires pour la gestion
- le contrat entre tous les actionnaires

Rien de plus simple pour faire l'évaluation de ce produit: Le Droit des petites sociétés par actions – Accès aux règles et formulaires est présent sur votre DVD et sur notre serveur web. Accès DVD ou Internet complet gratuit jusqu'en juin 2011.

Vous pourrez utiliser et adapter les formulaires (en fichiers Word), dont les suivants :

- Compte de capital-actions émis et payé
- Contrat entre tous les actionnaires d'une société ordinaire
- Contrat entre tous les actionnaires d'une société d'actionnaires-administrateurs
- Convention unanime d'actionnaires pour la gestion (société ordinaire)
- Convention unanime d'actionnaires pour la gestion (société d'actionnaires-administrateurs)
- Registre des valeurs mobilières
- Règlement intérieur d'une société ordinaire
- Règlement intérieur d'une société d'actionnaires-administrateurs
- Résolutions unanimes des administrateurs pour organiser la société
- Souscription à une émission d'actions

Voici notamment trois suggestions de l'auteur pour une société ordinaire :

- Que les statuts prévoient que l'émission d'actions est sans certificat.
- Prévoir un processus d'élection des administrateurs permettant que les actionnaires puissent en élire proportionnellement à leur investissement (leurs actions).
- Dans le règlement intérieur, intégrer (en italiques), les dispositions normatives des statuts constitutifs et des conventions entre actionnaires (ce qui permet de rendre accessibles toutes les normes dans un seul document).